

COMMUNIQUE D'INFORMATION
COMMANDEUR DE BRIGADE
de
M. le Brigadier

D E

ENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

86306935

CODE UNITE : PROCES-VERBAL N° / 48
02724 N° 2277/1984

N° PIÈCE N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

Entendue Monsieur D S et Mme D A sur une apparition d'un objet volant non identifié. P.V. 4098/84 de la Brigade de VIM en date du 18 juillet 1984.

NOUS SOUSCRISSE(S) R P à gendarmerie de Paris

SELON L'(ES) ARTICLE(S) 20 ET 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE
D'APPRÉCIER LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

Le jour 6 octobre 1984, à 17 heures, au bureau de notre Brigade de présence Monsieur D S Gendarmerie bis rue cuite à l'enquête citée en référence. L'intéressé est accompagné de Mme I R...
D. C. 1. 001900, n° 10 bis rue 738, ville de M... et de

0 II ép de nationalité française qui déclare.

Le 27 avril 1984, je me trouvais à mon domicile à ... en compagnie de Mme D. A un instant, nous nous sommes transportés sur le balcon de l'appartement pour discuter et prendre l'air vers 20 heures. J'ai alors aperçu dans le ciel sur le commune d' ... un ob-

jet triangulaire très brillant immobile. Je présume que cet objet était très haut et avait des contours très clairs. Il a été vu à une distance, cet objet était bien plus grand qu'un avion Boeing 747. J'ai observé environ un quart d'heure. Madame D. A. était présente avec moi, nous étions seuls tous les deux par le ciel. Madame D. A. et moi-même étions rentrés dans l'appartement. Cette dernière résidait avec moi Une demi-heure après, j'ai voulu me rendre compte si cet objet se trouvait toujours à sa place initiale. Celui-ci avait disparu. En ce qui me concerne, je n'ai rien d'autre à ajouter.

Le 6 octobre 1984, à 17 heures 15,

cette lecture faite par moi de la déclaration de C. Celle-ci y paraît-elle n'est rien à y changer, à y ajouter, ou à y retoucher.

La personne dont il s'agit est à ma connaissance le ...

Mme D. A. en présence avec M. D ..., entendue verbalement, confirme les dires de ce dernier. Elle a remarqué cet objet dans le ciel et peut qu'il apporter la déclaration de Monsieur D.

1. M. Le Procureur de la République

6 Octobre 1984

2. M. Le Commissaire de la République

3. M. Le Général chef la 4e R.A.

4. Ministère de la Défense, D.P.G.M.

5. M. le Maire de ...

SIGNATURE(S)

COMPAGNIE NATIONALE

de

UNITÉ

CODE UNITE

PROCÈS-VERBAL N° / 15

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

84306935

N° PIECE

© EMMETT

NATURE PRÉCISE DES FAITS = RÉFÉRENCE

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE
Entendue Monsieur D S et Mme D A : sur une apparition d'un
objet volant non identifié. - - - - -
P.V. 1098/84 de la Brigade de VIF en date du 18 juillet 1984. - - - -

Tous soussigné(s) R P **Le gendarme A.P.J.**

U L'ES) ARTICLE(S) 20 et 75 DU Code de Procédure Pénale. - - - - -

REAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

DATE HEURE

CE JOUR 6 octobre 1984, à 17 heures, au bureau de notre Brégade se présente Monsieur D. S., demeurant bis rue suite à l'enquête citée en référence. L'intéressé est accompagné de Mme D. A

D _____, C. COIFFEUR, né le _____, demeurant
bts rue _____ à _____, fils de M. _____ et de
Mme _____, de nationalité française qui déclare. - - -

Le 27 avril 1984, Je me trouvais à mon domicile à en compagnie de Mme D A A un instant, nous nous sommes transportés sur le balcon de l' appartement pour discuter et prendre l' aéra vers 19 heures 00 J'ai alors aperçu dans le ciel sur la commune , un ob jet triangulaire très brillant immobile. Je précise que cet objet était très haut et avait des contours flous. A l'oeil nu et vu la distance, cet objet était bien plus gros qu'un avion boeing. Je l'ai observé environ un quart d' heure. Madame D Était présente avec moi. Par la suite, Madame D et moi-même sommes rentrés dans l' appartement. Cette dernière réside avec moi. Une demi-heure après, j'ai voulu me rendre compte si cet objet se trouvait toujours à sa place initiale. Celui-ci avait disparu. En ce qui me concerne, Je n'ai rien d'autre à ajouter.

Madame D A présente avec Mr D entendue verbalement, confirme les dires de ce dernier. Elle a remarqué cet objet dans le ciel et peut qu'apporter la déclaration de Monsieur D

DESTINAIRES

ILLUSTRATION ET NUMÉRO D'EXEMPLAIRE

2 H. Le Procureur de la République
H.
3 H. Le Commissaire de la République
H.
4 H. Le Général Cdt la 4e R.A.
H.
5 Ministre de la Défense, dir. Gén.
des opérations. H.
6 ARCHIVES. H.

卷之三

6 October 1984

SIGNATURE(S)